

« atouts pour tous »

Une convention pour accompagner la scolarisation des élèves en situation de handicap en inclusion dans les classes ordinaires

Modalités d'inscription aux actions « atouts pour tous » : les demandes doivent s'inscrire en complément du droit commun.

- **Annexe 1** : Demande pour bénéficier d'aides humaines :
 - « interprétariat en LSF » : contribution au coût d'interprétariat en Langue des Signes Française ;
 - « tutorat » : aide aux devoirs, soutien, ouverture culturelle et sociale, assuré par des étudiants de grandes écoles (IEP ; ENAC ; ISAE ; INSA).

Date limite d'inscription : 16 octobre 2017

- **Annexe 2** : Demande de financement pour un matériel à usage individuel ou pour une utilisation au sein d'une classe ;

Pas de date limite d'inscription

- **Annexe 3** : Présentation de métiers aux élèves de première par des salariés des entreprises partenaires (un groupe de 40 élèves maximum comportant un élève handicapé au minimum). L'inscription doit se faire directement auprès de l'entreprise (*voir contact dans la fiche action*) ;

Pas de date limite d'inscription

- **Annexe 4 et 4 bis** : Parcours de découverte de métiers et de formations pour les élèves de troisième (visites et rencontres avec les professionnels pour sensibiliser ces élèves aux métiers des grandes entreprises).

Date limite d'inscription : 16 octobre 2017

NB :

- Afin de bénéficier de ces actions, une photocopie de la notification MDPH est exigée.
- Pour la participation aux parcours, une pièce d'identité est exigée dans certaines entreprises. Si le jeune intéressé n'en possède pas, veillez à ce qu'il en fasse la demande le plus rapidement possible.
- Nous attirons votre attention sur le respect des procédures et des dates indiquées dans les annexes et de vous assurer du consentement des parents et de l'élève.

CONTACT : atoutspourtous@ac-toulouse.fr

ANNEXE 1 : **Demande d'aide humaine**

❖ TUTORAT

Les élèves en situation de handicap ont, plus que les autres, besoin d'être soutenus dans leur projet de formation et encouragés, pour certains, tout au long de celui-ci. Pour ce faire, les partenaires de la convention « atouts pour tous » proposent un accompagnement de proximité assuré par les étudiants de 4 Grandes Écoles Supérieures.

ISAE : un étudiant accompagne individuelle un élève à raison de 2h/semaine, dès la 4^e, au sein de son établissement scolaire. La répartition des activités lors d'une séance dépend de la problématique de chaque élève (aide aux devoirs, méthodologie, organisation culturelle, découverte des TIC, ouverture culturelle, échanges, travail sur l'orientation...). Concernant ce dernier point, il pourra être proposé la découverte de plusieurs universités/écoles selon les souhaits des jeunes, des rencontres avec des professionnels, des visites d'entreprises...

ENAC : les rencontres entre étudiants et lycéens se font sur le campus de l'ENAC, sur une base d'une rencontre hebdomadaire, le samedi matin ou le mercredi après-midi, le transport étant pris en charge par l'École.

Les activités proposées se font sous la forme d'ateliers dont le but est de développer les compétences d'autonomie, l'aisance à l'oral, la confiance en soi ou encore la capacité à travailler en équipe. Seront aussi organisées des rencontres avec des professionnels, des grandes écoles, des universités, selon les voies d'orientation définies par les lycéens. Ponctuellement, des sorties culturelles ou sportives seront proposées.

INSA : il s'agit d'une formation au long cours, **apparentée au programme Ô Talents, proposée par le dispositif Égalité des chances de l'INSA**. Le programme proposé vise à apporter aux élèves **en situation de handicap**, dès la 4^e, de l'ambition, de la confiance en soi, une grande ouverture aux autres et au monde, un capital culturel, une connaissance des codes sociaux, un travail régulier en anglais et une aide à l'orientation. Ces compétences seront travaillées non seulement en séance de tutorat (**groupes** de 8 jeunes regroupés à l'INSA **tous les samedis** matin et animés **par des tuteurs étudiants INSA**) ou lors de sorties culturelles **dans Toulouse**.

IEP : Dans le cadre de son programme DISPO, Sciences Po Toulouse développe un programme d'égalité des chances. Labélisée « Cordée de la réussite », l'action de tutorat proposée vise à relever et accompagner les ambitions des élèves handicapés, dès la 3^e. Les actions, différentes selon le niveau de classe de l'élève handicapé, prendra appui sur des ateliers pluridisciplinaires,

des moments fédérateurs entre lycéens, des sorties culturelles et des rencontres d'artistes, des stages linguistiques culturels et sportifs, des incursions dans l'univers des médias, des rencontres avec des professionnels du monde de l'entreprise, de la politique, de la culture.

❖ **INTERPRÉTARIAT L.S.F :**

Destinée aux élèves sourds signants, hors parcours PEJS du rectorat, cette aide financière limitée, réservée aux élèves du secondaire (lycéens et BTS), ne concerne que l'appui aux enseignements.

Demande d'aide humaine formulée par les établissements

Année scolaire 2017-2018

Date limite d'inscription : 16 octobre 2017

Collèges, lycées Généraux et Technologiques et Lycées Professionnels

- **Nom de l'établissement :**
- **Département :**

Élève	Classe	Aides humaines souhaitées : <i>précisez interprétariat LSF ou tutorat</i>)

A retourner à atoutspourtous@ac-toulouse.fr

[Haut de page](#)

ANNEXE 2 : **Demande d'aides matérielles**

La demande d'aide matérielle s'entend comme venant en appui d'un achat particulier visant à permettre à l'élève handicapé de mener au mieux ses apprentissages. **En complément du droit commun** (appui d'une demande à la MDPH), cet achat peut être attaché à l'élève ou à sa classe.

Demande d'aides matérielles Collèges, lycées Généraux et Technologiques et Lycées Professionnels Année scolaire 2017-2018
--

Date limite d'inscription : 16 octobre 2017

- **Nom de l'établissement :**
- **Département :**

Élève	Classe	Aide matérielle demandée

A retourner à atoutspourtous@ac-toulouse.fr

[Haut de page](#)

ANNEXE 3 : **Découverte de métiers en 1ère**

Présentation de métiers **aux élèves de première** par des salariés des entreprises partenaires (un groupe de 40 élèves maximum comportant un élève handicapé au minimum). L'inscription doit se faire directement auprès de l'entreprise par l'entremise des fiches action ci-dessous.

Vous trouverez ci-dessous les fiches de trois entreprises engagées (*Sogeti, Thalès Avionics SAS et Manpower*), chacune comportant le descriptif de l'entreprise, le déroulement proposé ainsi que le lien direct de la personne **que vous devez contacter** pour bénéficier de cette action.

FICHE ACTION SOGETI

Votre réussite professionnelle, notre ambition

Catégorie d'actions

Découverte secteurs d'activités

Titre

Intervention de découverte de

Métiers pour les lycées

- **Coordonnées de l'entreprise : SOGETI**

Le Galilée – bâtiment A – 1er étage

ZAC Andromède

Avenue Ziegler

CS 80111

31703 Blagnac Cedex

- **Présentation rapide de l'entreprise, son environnement économique local, national et international et son organisation**

Sogeti est l'un des leaders des services informatiques et d'ingénierie de proximité, spécialisé dans la gestion des applicatifs et des infrastructures (application and infrastructure management) et le conseil en technologies (high-tech engineering). Sogeti propose des solutions innovantes autour du Testing, du Business Intelligence Management, de la Mobilité, du Cloud et de la Cybersécurité, s'appuyant sur sa méthodologie et son modèle mondial de prestations de services Rightshore®. Présente dans 15 pays avec plus de 100 implantations en Europe, aux États-Unis et en Inde, la société réunit plus de 20 000 professionnels. Sogeti est une filiale à 100% de Cap Gemini S.A., coté à la Bourse de Paris. Plus d'informations sur : www.fr.sogeti.com

Public concerné

Élèves de 1ère (un groupe de 40 élèves maximum comportant un élève handicapé au minimum)

Dates - Matériel

Périodes souhaitées : année scolaire 2017/2018

Besoins en matériel : vidéo projecteur, son, tableau

Contact - Inscription

Modalités d'inscription :

- Correspondant de l'entreprise et adresse mail : Alice Equille – Chargée de Mission Handicap

alice.equille@[sogeti.com](mailto:alice.equille@sogeti.com)

FICHE ACTION THALES AVIONICS

Votre réussite professionnelle, notre ambition

Catégorie d'actions

Découverte secteurs d'activités

Titre

Intervention de découverte de Métiers pour les lycées

- **Coordonnées de l'entreprise :**

Thales Avionics SAS

105 avenue du général Eisenhower

31036 Toulouse Cedex

- **Présentation rapide de l'entreprise, son environnement économique local, national et international et son organisation**

La société THALES Avionics fournit équipements, sous-systèmes, systèmes et fonctions pour systèmes de cockpit, informatique embarquée, gestion de vol, navigation / communication, surveillance.

Le site de Toulouse, qui compte près de 1000 personnes, développe et commercialise des solutions pour les cockpits du futur et les cabines des avions, des systèmes de missions civiles et militaires, et définit les offres de services actuelles et futures pour les opérations des avions.

Thales Avionics s'implique sur l'ensemble des projets aéronautiques inhérents à la région Midi-Pyrénées. C'est un acteur majeur au sein des pôles de compétitivité, en contact permanent avec les écoles, les laboratoires et les centres de recherche. L'innovation est au coeur de la stratégie globale de Thales : plus de 20 % du chiffre d'affaires de l'entreprise est investi en Recherche & Développement.

Public concerné

Élèves de 1ère (un groupe de 40 élèves maximum comportant un élève handicapé au minimum)

Dates - Matériel

Périodes souhaitées : année scolaire 2017/2018

Besoins en matériel : vidéo projecteur, son

Contact - Inscription

Modalités d'inscription :

- Correspondant de l'entreprise et adresse mail : Nathalie Debreuil

nathalie.debreuil@fr.thalesgroup.com

FICHE ACTION MANPOWER

Votre réussite professionnelle, notre ambition

Catégorie d'actions

Découverte secteurs d'activités

Titre

Intervention de découverte de Métiers pour les lycées

- **Coordonnées de l'entreprise :**

MANPOWER

13 rue Ernest Renan

92000 Nanterre

- **Présentation rapide de l'entreprise, son environnement économique local, national et international et son organisation**

Manpower au centre des activités de Manpower Groupe est l'un des leaders mondiaux du recrutement temporaire et permanent. C'est un acteur majeur du marché de l'emploi depuis 1957 en France. Combinant présence internationale et expertise locale Manpower accompagne les entreprises dans la gestion de leur emploi et les candidats dans la construction de leurs parcours professionnels.

Notre réseau : un étroit maillage pour un service de proximité avec plus de 700 agences et bureaux répartis sur le territoire.

- **Différents types de métiers qui peuvent être présentés (techniques, fonctions support...) :**

- Responsable d'Agences H/F,

- Consultants Recrutement H/F,

Public concerné

Élèves de 1ère (un groupe de 40 élèves maximum comportant un élève handicapé au minimum)

Dates - Matériel

Périodes souhaitées : année scolaire 2017/2018

Besoins en matériel : vidéo projecteur, son, tableau

Contact - Inscription

Modalités d'inscription :

- Correspondant de l'entreprise et adresse mail : Bernadette Bordenave

bernadette.bordenave@manpower.fr

[Haut de page](#)

ANNEXE 4 : **Parcours de Découverte des Métiers et des Formations**

Stage d'observation des élèves de 3^{ème} (informatique, spatial, aéronautique et développement durable)

I – Cadre général des parcours

Ces parcours entrent dans le cadre de la convention « atouts pour tous ». Ils s'intègrent au dispositif national **Parcours Avenir** (PA) pour les collégiens en situation de handicap et ceux relevant du réseau d'Éducation Prioritaire (REP+).

→ Ils sont une alternative possible au stage d'observation en milieu professionnel obligatoire pour tous **les élèves des classes de 3^{ème} ordinaire**.

Le principe des parcours est le suivant :

→ Une séquence d'observation est organisée autour d'un accueil collectif dans diverses entreprises et établissements de formation. Cette séquence d'observation en milieu professionnel offre aux élèves une vision globale d'un secteur d'activités et permet la découverte des métiers variés au sein de plusieurs entreprises.

→ Au sein de chaque structure d'accueil :

- un temps est dédié à la présentation et la visite de l'entreprise ou de l'école,

- un autre privilégie les échanges avec les salariés sur les métiers, les postes de travail, les relations et place au sein de l'organisation. Sont aussi présentés les métiers non techniques (achats, RH, secrétariat, logistique, gestion, ...).

→ Il est proposé une session de 4 jours chaque année scolaire.

→ Le nombre maximum de jeunes par groupe est de 14, les jeunes en situation de handicap constituant la moitié du groupe.

II – Condition de prise en charge des frais liés à la participation aux parcours

Les entreprises signataires de la convention « atouts pour tous » prennent en charge les frais liés à la participation à l'un des parcours uniquement pour les jeunes en situation de handicap ayant une reconnaissance MDPH.

La prise en charge des transports ne sera possible que pour les élèves résidants hors réseau Tisséo, sauf situation particulière (contactez atoutspourtous@ac-toulouse.fr).

III – Dates des parcours :

1. Parcours de l'Aéronautique : **semaine 50**

THALES AVIONICS, AIRBUS, SAFRAN-Aircelle, ISAE, ENAC, Lycée St Exupéry

2. Parcours du Spatial : **semaine 3**

THALES ALENIA SPACE, AIRBUS DEFENCE & SPACE, CNES, ISAE, Lycée de l'Espace.

3. Parcours de l'Informatique : **semaine 5**

SOGETI, CAPGEMINI, THALES SERVICES, SAFRAN Engineering, lycée Victor Hugo, IUT informatique de Blagnac et un labo de recherche de l'INP.

4. Parcours du Développement durable : **semaine 51**

Les écoles et laboratoires de l'INP (météo, Purpan, ENSIACET, ENSEEIHT), SPIE Sud-Ouest, SETMI.

**Demande de participation aux parcours 1, 2 et 3 de Découverte des
Métiers et des Formations**

à retourner au plus tard le 16 octobre 2017

Les établissements, scolarisant des élèves souhaitant participer à l'un des parcours de découverte proposés, sont invités à retourner à l'adresse courriel suivante atoutspourtous@ac-toulouse.fr :

- ce document et la fiche individuelle de renseignement complétés
- la copie de la pièce d'identité de l'élève (obligatoire pour pouvoir participer)
- la copie de la pièce d'identité des accompagnateurs éventuels
- la notification de la MDPH pour les jeunes en situation de handicap (obligatoire pour la prise en charge des frais liés à la participation à l'un des parcours)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Catherine Albin, à l'adresse courriel ci-dessus, ou au 05 36 25 73 17, ou Véronique BAUDRY au 05 36 25 72 62 / 06 79 86 75 88.

Le nombre de places étant limité (14 collégiens maximum pour chaque parcours de découverte), les premières réponses seront retenues.

Nom de l'établissement :

Département :

Nom du contact :

N° tel. Portable :

Les élèves peuvent postuler à un ou plusieurs parcours qu'ils classeront par ordre de préférence dans le tableau ci-dessous.

Nom et Prénom de l'élève	Situation Handicap reconnue MDPH oui/non (1)	Choix du parcours : Aéronautique, Spatial, ou Informatique <i>(pour le Développement durable, voir annexe 4 bis)</i>	Aide humaine et/ou matérielle (2) et (3)

(1) Cette reconnaissance peut éventuellement être en cours à la MDPH, merci de préciser alors la date de dépôt de la demande.

- (2) Accompagnement, matériel, moyen de transport spécifique nécessaire(s) pour les élèves en situation de Handicap (hors réseau TISSÉO)
- (3) Le coût sera pris en charge par la convention pour couvrir l'aide définie à condition que l'élève ait une reconnaissance MDPH.

Note importante : Pour certaines entreprises les accès de visiteurs sont fortement réglementés. Photocopie du passeport ou de la carte d'identité, pour les élèves et les accompagnants, doivent nous être communiqués au moins 6 semaines avant le parcours de découverte.

Le jour de la visite, les participants (collégiens et accompagnants) devront se présenter au poste de garde munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PARCOURS INFORMATIQUE, SPATIAL, AÉRONAUTIQUE

ÉLÈVE :	
NOM	
PRÉNOM	
MOBILE	
ADRESSE	
DP OU EXTERNE	
MOYEN DE TRANSPORT	
ÉTABLISSEMENT :	
NOM	
TEL	
MAIL	
NOM DU CHEF D'ETAB.	
MOBILE	
RÉFÉRENT (enseignant référent de scolarité ou professeur principal)	
NOM	

PRÉNOM	
TEL	
MAIL	
PÈRE (OU TUTEUR LÉGAL)	
NOM	
PRÉNOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
MÈRE (OU TUTEUR LÉGAL)	
NOM	
PRÉNOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
ACCOMPAGNATEUR (AVS OU PROFESSEUR) SI BESOIN	
NOM	
PRÉNOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	

à retourner à l'adresse courriel suivante :

atoutspourtous@ac-toulouse.fr

[haut de page](#)

ANNEXE 4 bis : Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (suite)

Parcours de Découverte des Métiers et des Formations n°4

Développement durable

Le parcours développement durable est une **semaine de découverte des entreprises, laboratoires, formations et métiers pour des élèves de 3^{ème}** organisée par l'INP Toulouse (Institut Nationale Polytechnique de Toulouse), <http://www.inp-toulouse.fr/fr/formation-initiale/grandes-ecoles.html>.

Il s'agit d'une alternative possible au stage d'observation en milieu professionnel à effectuer en classe de 3^{ème}.

L'INP Toulouse regroupe en son sein plusieurs **écoles d'ingénieur** et **laboratoires de recherche** qui au côté d'**entreprises de la région**, se proposent de vous ouvrir leurs portes pour vous faire découvrir les corps de métier et formations misent en œuvre **autour du thème transverse et fédérateur qu'est le développement durable**. En effet le développement durable c'est « Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. » C'est tout l'enjeu de la formation de l'INP dans tous les domaines scientifiques et techniques ainsi que dans la recherche.

Ce thème englobe de nombreux sujets en rapport avec l'**eau**, le **recyclage**, l'**agriculture**, les **énergies renouvelables** (pile à combustible, etc.), la **ville durable** (projet sur mine urbaine, etc.) ou encore la **météorologie**.

Durant cette semaine vous découvrirez ou redécouvrirez ces thèmes au travers de **présentations, visites, témoignages** et d'**éventuelles activités** ayant lieu au sein d'établissements tel que :

- L'**école Météo** de Toulouse : INP-ENM
- L'**école d'ingénieur de PURPAN** (science du vivant, agriculture, agroalimentaire, marketing et management) : INP-EI PURPAN
- L'**INP-ENSIACET** : École d'Ingénieur pluridisciplinaire dans les domaines de la transformation de la matière, de l'énergie et des services associés
- L'**INP-ENSEEIH** : L'N7 forme des ingénieurs à fortes compétences scientifiques et techniques dans les domaines de l'énergie et l'environnement et du numérique au sens large.

- Plusieurs laboratoires de ces écoles comme par exemple le **Laboratoire de Chimie Agro-industrielle** (LCA) et le laboratoire **Laplace** (micro-réseaux intelligents du futur, pile à combustible)
- La **SETMI Toulouse** (Unité de valorisation énergétique qui vous permettra de comprendre comment sont alimentés 10 000 logements en eau chaude chauffage et eau chaude sanitaire)
- **SPIE Sud-Ouest : Domaines de l'énergie et des communications** : conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement.

Cette semaine vous donnera une **vision globale** de ce domaine où **l'interaction entre 3 piliers, étudiants, entreprises, enseignants chercheurs** est primordiale pour **travailler ensemble à un monde pérenne**.

Instructions pour demande d'inscription :

(Attention : Le recrutement sur ce parcours est géré par l'INP. Il s'agit donc d'une demande faite séparément, en plus de celle pour les trois autres parcours proposés par le rectorat.)

Les établissements, scolarisant des élèves souhaitant participer au parcours Développement Durable ont jusqu'au 12/10/17 pour retourner à l'adresse courriel suivante parcours4-INP@inp-toulouse.fr :

- Ce document et la fiche individuelle de renseignement complétés
- la copie de la pièce d'identité de l'élève (obligatoire pour pouvoir participer)
- la copie de la pièce d'identité des accompagnateurs éventuels
- la notification de la MDPH pour les jeunes en situation de handicap (obligatoire pour la prise en charge des frais liés à la participation à l'un des parcours)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'équipe organisatrice de l'INP à l'adresse courriel ci-dessus, nous vous communiquerons ultérieurement les références d'une personne précise à contacter.

Le nombre de places étant limité (14 collégiens maximum pour chaque parcours de découverte), les premières réponses seront retenues.

Nom de l'établissement :

Département :

Nom du contact :

N° tel. Portable :

Nom et Prénom de l'élève	Situation Handicap reconnue MDPH oui/non (1)	Aide humaine et/ou matérielle demandée (2) et (3)

- (1) Cette reconnaissance peut éventuellement être en cours à la MDPH, merci de préciser alors la date de dépôt de la demande.
- (2) Accompagnement, matériel, moyen de transport spécifique nécessaire(s) pour les élèves en situation de Handicap (hors réseau TISSÉO)
- (3) Le coût d'un interprète sera pris en charge par l'INP à condition que l'élève ait une reconnaissance MDPH.

**FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS POUR LE
PARCOURS N° 4 : DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ÉLÈVE :	
NOM	
PRÉNOM	
MOBILE	
ADRESSE	
DP OU EXTERNE	
MOYEN DE TRANSPORT	
ÉTABLISSEMENT :	
NOM	
TEL	
MAIL	
NOM DU CHEF D'ETAB.	
MOBILE	
RÉFÉRENT (enseignant référent de scolarité ou professeur principal)	
NOM	
PRÉNOM	
TEL	
MAIL	
PÈRE (OU TUTEUR LÉGAL)	
NOM	

PRÉNOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
MÈRE (OU TUTEUR LÉGAL)	
NOM	
PRÉNOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	
ACCOMPAGNATEUR (AVS OU PROFESSEUR) SI BESOIN	
NOM	
PRÉNOM	
TEL	
MOBILE	
MAIL	

A retourner à l'adresse courriel suivante :

parcours4-INP@inp-toulouse.fr

[Haut de page](#)